

Méthode de paiement :

1. Le bon de commande signé et la réception de l'**acompte de 30% du montant total** sur notre compte bancaire marqueront le début des travaux.
2. Après présentation du projet créé, précédant la(les) vague(s) de modifications, **50% du montant total** seront versés sur notre compte bancaire. Ce versement marquera le début des modifications sur la création ou le projet validé.
3. Après finalisation du projet, les **20% restant du montant total** seront versés sur notre compte bancaire. Ce versement marquera la remise des fichiers et la clôture de la commande.

Les différents versements s'effectueront sur le compte n° BE35 0014 8164 9637.

Toutes nos factures sont payables au grand comptant :

1. Tout retard de paiement entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable de 12 % l'an, augmentée d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 17%, avec un minimum de 75€. Outre cet intérêt, le montant de nos factures pourra également être majoré de 12,50€ pour un courrier envoyé et de 25€ pour le déplacement d'une personne. Les dépens de justice et les éventuels frais de défense seront en outre à charge du débiteur.

2. Conformément à l'article 32.15 de la Loi du 14/7/1991 modifiée par la Loi du 6/04/2010 à l'article 74.17 sur les pratiques du commerce, il est précisé que les présentes conditions générales contractuelles sont d'application réciproque entre les parties.

3. Toute contestation, pour être recevable, doit être notifiée, sous huitaine, par recommandé, dès réception de la facture. Un changement d'adresse ne peut valoir excuse de n'avoir pas eu connaissance de la facture ou de ne pas l'avoir protestée dans les délais.

Vague de modifications :

Tous les services proposés incluent **1 vague de modifications**. Une vague de modifications comporte **4 étapes** :

Etape 1 : débriefing avec le client des modifications à appliquer à la création

Etape 2 : les modifications seront appliquées et proposées au client

Etape 3 : débriefing avec le client et finalisation des derniers détails, des derniers peaufinements

Etape 4 : le projet modifié sera envoyé au client pour accord final

Si vous désirez des vagues de modifications supplémentaires ou que vous dépassez le nombre d'allers-retours prévus dans le pack, **les heures de travail supplémentaires vous seront facturées en plus du montant total au tarif horaire pratiqué (55€/h)**.

Sont incluses dans une vague de modification : des demandes de modifications de la création proposée (couleur, placement, typographie, taille, fautes d'orthographe) et non une nouvelle demande de création ou une nouvelle mise en page. Dans une mise en page, l'insertion de nouveaux textes ou de nouveaux éléments nécessitent la création d'une nouvelle mise en page, cela ne rentre donc pas dans une vague de modifications, ces demandes seront facturées en plus du prix convenu à la commande.

Réduction "-30% première création" :

Les 30% de réduction sont accordés aux nouveaux clients encodés chez GRAPHISTICO si la première commande comporte deux demandes de création, la première création bénéficiera alors d'une réduction de 30%, plafonnée à un montant maximum de 150€.

Pour toutes commandes de mise en page :

Sera non inclus dans le prix de la commande; la création d'illustrations et le temps consacré à la recherche d'images demandées par le client. Ces services seront facturés en plus du prix convenu à la commande. Toutes images libres de droit vous seront facturées en plus du prix convenu à la commande sauf si elles sont fournies par vos soins. Est inclus dans le prix de la commande; la création graphique et la mise en page, tout le matériel nécessaire (images et textes) sera fourni avant le début de la création.

Rupture du contrat :

Graphistico se donne le droit de rompre le contrat signé sans indemnité si la collaboration quitte le sentier du respect mutuel ou si les conditions générales de vente ne sont pas respectées. En cas de rupture du contrat par l'acheteur, ce dernier sera redevable envers GRAPHISTICO, à titre de bénéfice manqué d'une indemnité fixée forfaitairement à 30% convenu de la commande (montant de l'acompte non restitué).

Sauvegarde des fichiers :

Une sauvegarde des fichiers vous est livrée après la réception du solde restant dû de votre commande. GRAPHISTICO n'est donc pas responsable de la perte de vos fichiers au cas échéant.

Litige :

En cas de litige entre les deux parties qui ne puissent être réglé à l'amiable, GRAPHISTICO se réserve le droit de porter le litige devant l'autorité compétente du tribunal de Namur. **En cas de contestation, seuls les Tribunaux de notre juridiction sont compétents.**

Franchise de la taxe "TVA" pour les petites entreprises :

"Petite entreprise soumise au régime de la franchise de taxe TVA non applicable" (art. 56 § 2 du code de la TVA). Ce qui signifie que